

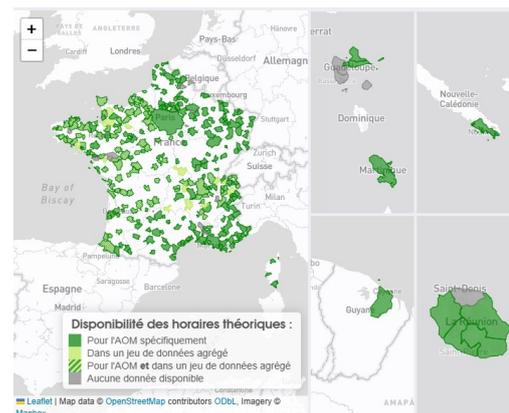


L'INNOVATION DANS LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

1. L'OUVERTURE DES DONNÉES PROGRESSE DANS LES RÉSEAUX INTERURBAINS

Depuis le 1er décembre 2021, la LOM rend obligatoire l'ouverture des données statiques et dynamiques existantes des services de transport (services réguliers et nouvelles mobilités). Celles-ci doivent être transmises et mises à jour sur le Point d'Accès National des données.

La FNTV a participé aux travaux visant à la mise en place d'une licence de réutilisation des données de transport (Décret de l'article 25 de la LOM) qui oblige dans une logique de réciprocité, les réutilisateurs de données à s'identifier et à contribuer à l'enrichissement collectif en réintroduisant les données modifiées dans "le pot commun".



L'OPEN DATA EN CHIFFRES :

639

jeux de données
de transport ouverts

322

autorités organisatrices
de la mobilité couvertes
(sur 1 163)

15

régions couvertes (sur 19)

49 millions

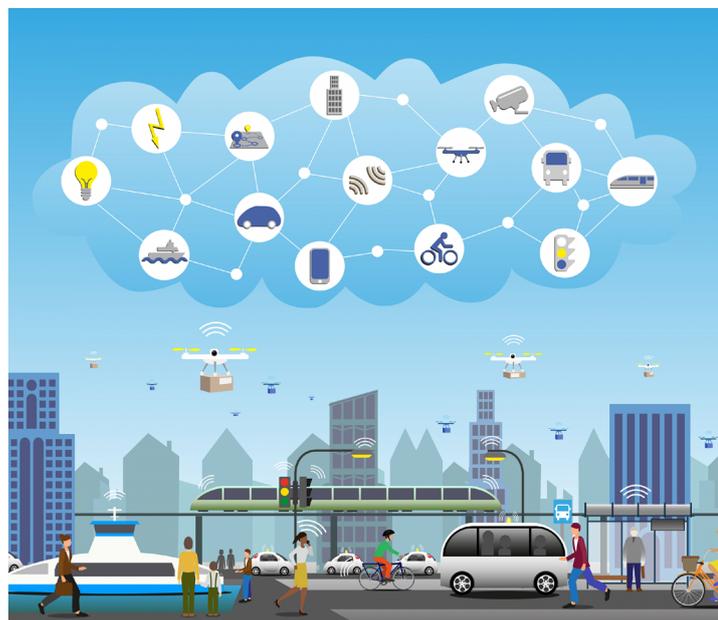
de personnes en France
habitent dans une zone où l'offre
théorique de transport public
est désormais publiée de
manière ouverte et disponible
sur le Point d'Accès National.

2. MOBILITY AS A SERVICE : LA FNTV PARTENAIRE DE L'OBSERVATOIRE DES MAAS

La FNTV est partenaire de l'Observatoire des MaaS qui est piloté par le CEREMA depuis 2020. Cette plateforme vise à partager les connaissances sur la mobilité servicielle (MaaS) afin d'en favoriser un développement facile et ouvert.

Les systèmes portés par les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) sont à différents niveaux d'avancement en termes de services et de couverture territoriale. Tous tendent vers une facilitation de l'usage des modes alternatifs à la voiture particulière.

L'observatoire des MaaS a vocation à éclairer les décideurs en analysant plus en profondeur ces questions stratégiques : quelle posture des pouvoirs publics ? Quelles offres et quels services offerts ? Quelle architecture du système MaaS ?



La FNTV a piloté en 2022 le groupe de travail « MaaS et tourisme », qui a réalisé une publication disponible au lien suivant :

<https://www.francemobilites.fr/sites/frenchmobility>

La FNTV participe également aux Rencontres de l'Observatoire du MaaS, moment de partage des retours d'expérience des territoires et des travaux en cours de l'Observatoire.

La FNTV est adhérente de la Fabrique des mobilités qui vise la mise en place de communs du MaaS. Elle est membre de la gouvernance pour la standardisation des comptes mobilités dans les MaaS.

3. L'IA AU SERVICE D'UN TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS INNOVANT ET ACCESSIBLE

L'intelligence artificielle (IA) transforme le transport routier de voyageurs, comme le montre l'étude commandée par la FNTV à Sopra Steria Next. Elle révèle des applications concrètes dans le secteur :

Optimisation des processus :

l'IA générative automatise la réponse aux appels d'offres, améliorant l'efficacité et la compétitivité.

Gestion intelligente des flottes : les algorithmes optimisent les itinéraires en temps réel, réduisant coûts et impacts environnementaux.

Maintenance prédictive : l'IA anticipe les pannes, améliorant la fiabilité des services.

Expérience client améliorée : l'IA personnalise les services et fournit des informations en temps réel.

La FNTV joue un rôle clé dans la sensibilisation à l'IA des PME du secteur. Cette synergie entre expertise sectorielle et innovation technologique positionne le transport routier de voyageurs comme un acteur majeur de la mobilité durable et intelligente, préparant un avenir plus efficace, écologique et adapté aux besoins des usagers.



4. INNOVATION DANS LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS : LA FNTV EN ACTION POUR DYNAMISER LE FINANCEMENT



Le financement est central pour permettre aux entreprises d'innover : prêts, appels à projets... il peut prendre des formes diverses.

La FNTV se positionne auprès de plusieurs acteurs du financement pour les sensibiliser aux enjeux des entreprises du transport routier de voyageurs. Elle est partenaire de BPI France et membre du club des financeurs de l'Agence de l'Innovation pour les Transports.